



CAHIER DES CHARGES

SPG AGROÉCOLOGIE MAROC

Apiculture



النظام التشاركي للضمان
Système Participatif de Garantie
تربية النحل
Apiculture

<https://reseauiam.org>

Cahier des charges Apiculture SPG Agroécologie Maroc adoptée en AG du **6 Février 2021**

Table des matières

Objet du cahier de charge	2
Origine et traçabilité	3
Zones de butinage	3
Nourrissement	4
Prévention et gestion sanitaire	4
Matériaux des ruches	4
Récolte, stockage et conditionnement	5

Objet du cahier des charges

Initié par le RIAM, ce cahier des charges est le produit de débats impliquant les agriculteurs producteurs, les transformateurs et les consommateurs ayant une vision commune sur l'agriculture durable et sur l'agroécologie en particulier.

Le cahier des charges est évolutif et fait donc l'objet de révisions périodiques. Les délais prévus par le cahier des charges modifié débutent à la date de la révision.

Pour les producteurs rejoignant la labellisation ultérieurement, les délais débutent à leur date de labellisation.

Celui-ci est fondé sur une démarche participative et progressive. Le processus d'obtention du label SPG Agroécologie Maroc est explicité dans le règlement intérieur et dans l'organisation de processus de demande de labellisation.

Le respect de ce cahier des charges est contrôlé par des enquêtes de visites d'enquêteurs du SPG (Système de garantie participative) Agroécologie Maroc, une initiative du RIAM.

Cette dernière version a été adoptée par l'assemblée générale du 6 Février 2021.

1. Origine et traçabilité

Interdits	Obligations	Recommandés
<ul style="list-style-type: none"> ● Cire artificielle (paraffine) avec dérogation pour la 1ère année 	<ul style="list-style-type: none"> ● Cire naturelle (produite par les abeilles (Voir liste fournisseurs en annexe)) ● Conversion en cire naturelle au bout d'une année ● Tenir un cahier de suivi sur l'ensemble des événements apicoles de la ferme (voir modèle en annexe) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Traçabilité sur la provenance de la cire en favorisant progressivement la cire des apiculteurs SPG (évolution croissante) ● Reproduction à partir de la division et/ou essaimage (évolution croissante) ● Reines issues des élevages au Maroc, variétés locales, de préférence venant de producteurs SPG et des apiculteurs SPG

2. Zones de butinage

Interdits	Obligations	Recommandés
<ul style="list-style-type: none"> ● Plus de 2 transhumance par an par ruche 	<ul style="list-style-type: none"> ● Biodiversité dans l'environnement proche des ruches (voir liste des espèces mellifère en annexe) ● Traçabilité sur les lieux de transhumance <p>Lieux de transhumance naturels ou sur les terrains des producteurs SPG</p> <p>Labellisation SPG Production végétale requise pour recevoir la labellisation SPG Apiculture</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● S'informer sur les pratiques de traitement phytosanitaire de ses voisins et les sensibiliser au risque pour les abeilles (évolution croissante) ● Sédentarité des ruches notamment dans des fermes SPG ● Plantation d'espèces mellifères avec évolution croissante. Exemple : arbres, haies, plantes aromatiques (voir liste en annexe) ● Éviter les zones polluées (notamment traitements phytosanitaires foliaires mécanisés) ● Mettre les ruches à l'ombre, dans des endroits aérés et à l'abri du vent. S'arranger pour que l'ouverture de la ruche soit orienté vers l'est

3. Nourrissement

Interdits	Obligations	Recommandés
<ul style="list-style-type: none"> ● Nourrissement au sucre cristallisé ou en poudre (été comme hiver) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Laisser aux abeilles une quantité suffisante de miel pour leur alimentation ● Eau à proximité des ruches ● Nourrissement simultané et identique pour toutes les ruches sur un même site 	<ul style="list-style-type: none"> ● Assurer une alimentation autonome des abeilles à base de fleurs tout au long de l'année ● Nourrissement au miel, au sirop de miel ou au sirop de fruit issus de l'agroécologie

4. Prévention et gestion sanitaire

Interdits	Obligations	Recommandés
<ul style="list-style-type: none"> Traitements chimiques de synthèse (notamment les antibiotiques) 	<ul style="list-style-type: none"> Prévention et traitements naturels (Voir liste en annexe). 	<ul style="list-style-type: none"> Culture de plantes aromatiques et médicinales à proximité avec évolution croissante (voir liste en annexe)

5. Matériaux des ruches

Interdits	Obligations	Recommandés
<ul style="list-style-type: none"> Matériaux de la ruche en aluminium et en métal galvanisé sauf couvercle du toit autorisé comme protection contre les intempéries 	<ul style="list-style-type: none"> Ruches en bois ou en terre cuite ou ruches naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation des grilles à reine Mettre des rehausses Utilisation de peinture écologique Éviter les sacs en plastique sous le couvercle de la ruche Surélever les ruches et couper les herbes en dessous

6. Récolte, stockage et conditionnement

Interdits	Obligations	Recommandés
<ul style="list-style-type: none"> Produits chimiques de synthèses pour la conservation de la cire Chauffer le miel à plus de 35 degrés Celsius Chauffer le miel autrement qu'au bain marie Rajouter des produits au miel (sucre, épices, huiles essentielles, etc.) Prendre le couvain avec le miel 	<ul style="list-style-type: none"> Stockage des produits de la ruche à l'abri de la lumière et dans un endroit sec, tempéré et propre Enfumage maîtrisé lors de la manipulation des ruches (Voir conseils en annexe) Extracteurs et passoires en inox pour les ruches traditionnelles et modernes Extraire de la ruche que les cadres operculés¹ pour éviter la 	<ul style="list-style-type: none"> Matériaux de combustion non traités et locaux pour l'enfumage, dans un délai d'1 an avec évolution croissante Enfumage avec du thym ou autres plantes adaptés Étiquetage (date de la miellée, type de dominance, provenance, etc.) Éviter de stocker le miel trop longtemps

¹ En apiculture, les **opercules** désignent la pellicule de cire que les abeilles utilisent pour fermer les alvéoles pleines de miel.

<ul style="list-style-type: none">● Stockage des produits de la ruche dans des récipients en plastique, avec un délai d'1 an	fermentation <ul style="list-style-type: none">● Stockage dans des récipients en verre, inox, poterie émaillée ou poterie enduite de cire d'abeille, dans un délai d'1 an	Filtrage artisanal du miel
--	--	----------------------------